Organiser la coopération Les plans de travail

Un plan de travail peut se définir comme un document adapté à chaque élève, sur lequel celui-ci planifie ses activités à partir de ce qu'il souhaite et peut réaliser, et de ce qu'il a à acquérir et maitriser au terme de son cycle. Il note la réalisation des travaux, évalue l'ensemble en fin de période de validité du plan afin d'élaborer le plan de travail à venir. La planification du travail s'effectue à partir de supports et de matériels qui proposent une progressivité : pour un même domaine, les élèves n'en sont pas tous aux mêmes étapes.

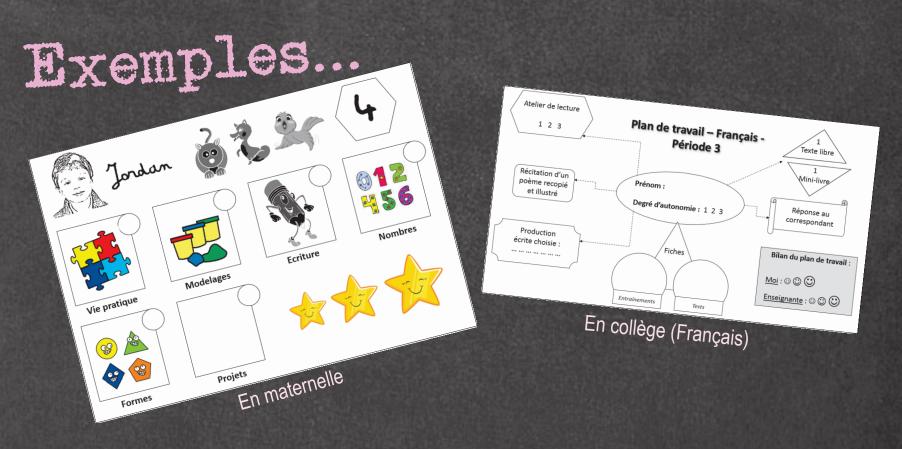
Un plan de travail se présente donc comme un outil de différenciation pédagogique.

Différentes déclinaisons

G C C C C C C C C C C C C C C C C C C C	Feuille de route	Contrat de travail	Plan de travail
Support	un document identique	une matrice commune des tableaux de suivi de progrès	 une matrice commune des tableaux de suivi de progrès et de projets
Nature des activités	 les mêmes pour tous les élèves 	en partie adaptées à chaque élève	 adaptées à chaque élève et à son initiative (projet personnel)
Nature de l'autonomie	choix de l'ordre des tâches	 ordre des tâches choix des activités prescrites 	 ordre des tâches choix des activités prescrites et des projets personnels
Part de l'enseignant	 choisit les activités et contrôle 	aide au choix des activités	> suscite l'initiative et aide aux choix
Objectifs	Motiver	Individualiser	Responsabiliser

Sur le plan de travail





"Le plan de travail est proposé à tous les élèves, et non comme une remédiation pour les seuls élèves en difficulté."





la-cooperation